



Sélection des chats pour le CGA 2018

Principes généraux

- les chats sélectionnés pour participer au Concours Général Agricole 2018 sont exclusivement des chats enregistrés « Recommandé », « Élite B » ou « Élite A » dans le cadre du SQR à la date du 31/12/2017.
- les différentes variétés d'une même race concourent le même jour.
- le nombre maximum de chats par jour de concours est de 40.

Distinctions

- le règlement du concours (version 25/10/2017), prévoit des distinctions race par race, sous réserve qu'un nombre minimal d'animaux soit présent.
 - Pour les races ayant plus de 1 000 naissances par an (pedigrees émis en 2016) :
 - minimum 3 mâles pour décerner le prix du meilleur mâle
 - minimum 3 femelles pour décerner le prix de la meilleure femelle
 - minimum 4 individus (mâles et/ou femelles) pour décerner le prix du meilleur de race
 - Pour les races ayant moins de 1 000 naissances par an (pedigrees émis en 2016) :
 - minimum 2 mâles pour décerner le prix du meilleur mâle
 - minimum 2 femelles pour décerner le prix de la meilleure femelle
 - minimum 2 individus (mâles et/ou femelles) pour décerner le prix du meilleur de race
- chaque « meilleur de race » participera à la grande finale du samedi 3 mars qui désignera le prix du meilleur chat.
- les races présentes les jours de concours mais qui n'atteignent pas le nombre minimum de chats demandé pour la désignation d'un meilleur de race ne pourront donc pas être représentées à la grande finale.

Le choix des chats sélectionnés

Calcul des points

Des points sont attribués à chacun des chats « Recommandé » (N4), « Élite B » (N5) ou « Élite A » (N6) en **cumulant** les points suivants :

Points acquis par la **descendance** :

- si le chat a reproduit (il y a des descendants enregistrés au LOOF) 10 points
- pour chaque fils ou fille certifié (« DNA comp. ») :
 - si ce descendant est N4, N5 ou N6 8 points
 - si ce descendant est N3 (« Sélectionné ») 4 points
 - si ce descendant est N2 (« Conforme ») 2 points

Points acquis en **spéciale d'élevage** :

- au moins un « excellent » en classe adulte 5 points
- au moins une nomination au « best in show » 3 points
- au moins un « best in show » 3 points
- au moins un « best of best » 5 points

Points acquis en **exposition** :

- pour le plus haut titre de championnat LOOF du chat :
 - Champion 2 points
 - Double Champion ou Champion International 4 points
 - Triple Champion ou Grand Champion International 6 points
 - Quadruple Champion ou Champion d'Europe 8 points
 - Suprême Champion ou Grand Champion d'Europe 10 points
- pour le plus haut titre de premiorat LOOF du chat :
 - Premior 2 points
 - Double Premior ou Premior International 4 points
 - Triple Premior ou Grand Premior International 6 points
 - Quadruple Premior ou Premior d'Europe 8 points
 - Suprême Premior ou Grand Premior d'Europe 10 points

Sélection des chats

Une fois le total de points affecté à chaque chat arrêté en date du 31/12/2017, les chats sont sélectionnés de la façon suivante, au sein de chaque race :

- le chat ayant le plus grand total de points dans la race est sélectionné ; s'il n'est pas disponible, le suivant est sélectionné.
- le chat de sexe opposé ayant le plus grand total de points dans la race est sélectionné ; si il n'est pas disponible (décédé, non disponible, ...), le suivant est sélectionné.
- ainsi de suite dans la limite des places disponibles pour la race, assurant ainsi la parité entre mâles et femelles si toutefois assez de chats sont sélectionnables dans chacun des sexes.

Si plusieurs chats sont ex-aequo en nombre de points au sein d'une race, alors la priorité sera donnée en fonction des critères suivants par ordre dégressif : chat ayant reproduit, chat le plus âgé.

Lorsqu'une race comporte plusieurs variétés pouvant être représentées, mais pas en nombre suffisant pour obtenir les distinctions prévues au CGA, ces variétés d'une même race pourront alors être regroupées pour la sélection et le concours.

Si, en permettant à chaque race d'avoir le nombre suffisant pour obtenir les distinctions prévues au CGA (voir chapitre « Distinctions »), le nombre total de 40 chats en concours n'est pas atteint, le nombre de participants sera augmenté pour les races pouvant fournir, au prorata du nombre de sélectionnables dans ces races.

Les jours de concours¹

Les races/variétés avec un astérisque indiquent celles qui ont plus de 1 000 naissances par an en 2017.

<p>Jour 1 : samedi 24 février (dans la limite de 40 chats au total)</p> <p>Persan *</p> <p>British Shorthair *</p> <p>Exotic Shorthair *</p> <p>Scottish Straight et Scottish Fold</p> <p>British Longhair</p> <p>Highland Straight et Highland Fold</p> <p>Selkirk Rex P.L. et Selkirk Rex P.C.</p> <p>Korat</p> <p>Bombay et Burmese Américain</p> <p>American shorthair</p>	<p>Jour 2 : dimanche 25 février (dans la limite de 40 chats au total)</p> <p>Sphynx</p> <p>Oriental</p> <p>Siamois</p> <p>Abyssin</p> <p>Devon rex</p> <p>Russe</p> <p>Somali</p> <p>Thaï</p> <p>Cornish rex</p> <p>Burmese anglais</p> <p>Singapura</p> <p>Nebelung</p> <p>Munchkin P.L.</p> <p>Tonkinois P.C.</p> <p>Burmilla</p> <p>Mandarin</p> <p>Balinais</p> <p>Havana Brown</p> <p>Munchkin P.C.</p> <p>Peterbald</p> <p>Donskoy</p> <p>Snowshoe</p> <p>Tonkinois P.L.</p> <p>European shorthair</p> <p>Asian shorthair</p> <p>Japanese Bobtail P.L.</p>
<p>Jour 3 : lundi 26 février (dans la limite de 40 chats au total)</p> <p>Sacré de Birmanie *</p> <p>Bengal *</p> <p>Norvégien *</p> <p>Ragdoll *</p> <p>Sibérien *</p> <p>Pixie Bob P.C. et Pixie Bob P.L.</p>	
<p>Jour 4 : vendredi 2 mars (dans la limite de 40 chats au total)</p> <p>Maine coon *</p> <p>Chartreux *</p> <p>Angora Turc</p> <p>Mau égyptien</p> <p>American curl P.L.</p> <p>Kurilian Bobtail P.L.</p> <p>Turc du lac de Van</p> <p>Ocicat</p>	

1 NB : planning susceptible d'être modifié en fonction des effectifs réels disponibles dans chaque race.
Mise à jour janvier 2018 (le reste du document est inchangé par rapport à la version 2017)